

Réf: Dossier 235983

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AAT CONSTRUCTION »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA
FAYA GENIE 2000, Lot 153, Ilot 22

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05 Juil 2023, et enregistrés au CEPICI le 08 Juillet 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AAT CONSTRUCTION »

Objet : Construction, bâtiment, transport et prestations diverses. Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA
FAYA GENIE 2000, Lot 153, Ilot 22

Dirigeant(s) M TRAORE ABOULAYE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-04417 du 27/07/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°55197/GTCA/RC/2023 du 27/07/2023

